

Nouméa, le 13 décembre 2024

à

**Mesdames et Messieurs les professionnels de santé
utilisant l'outil ASCLEPIOS**

Nos réf. : DIR-4M/DCR/20241213

Objet : Dématérialisation de la FDS (Feuille De Soins)

PJ : 1

Mesdames et Messieurs les professionnels de santé utilisant l'outil ASCLEPIOS,

Madame, Monsieur,

Depuis fin 2022, les Mutuelles calédoniennes (*Mutuelle du Commerce, Mutuelle du Nickel, Mutuelle des Fonctionnaires, Mutuelle des Patentés et Libéraux, et l'Union des Mutuelles*) ont ouvert le chantier de la dématérialisation de la feuille de soins.

Elles ont été rejointes entre autres par la CAFAT.

La CAFAT, informée de cette démarche et sollicitée par les Mutuelles, les a rejointes dans ce programme.

Par ailleurs et sur ce thème, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie avec son PS2R a positionné ce dossier dans les priorités des Mesures de « Sauvegarde » de son action ; à très court terme (fin 2024-début 2025). Dans son modèle santé-social, les mesures visant à maîtriser les dépenses de santé dont la numérisation de la Santé et la mise en œuvre de la feuille de soins électronique, sont en première position du plan.

Après la réalisation des programmes et tests début 2024, nous avons pu dès le mois de mai, démarrer une phase d'expérimentation avec 3 médecins et l'objectif est d'atteindre 50 professionnels de santé (Médecins généralistes et spécialistes. Et nous l'espérons, demain, l'ensemble des professionnels de santé).

Vous travaillez actuellement avec un outil « ASCLEPIOS » de la société INTERFACE et vous utilisez la procédure Dématérialisation, nous vous remercions chaleureusement.

Vous n'utilisez pas encore la fonctionnalité Dématérialisation, celle-ci vous est présentée dans le document joint et nous vous encourageons à tenter l'expérience.

Nous vous informons que nous avons mis en place l'adresse électronique suivante : dematerialisation@mdc.nc vous permettant de poser toutes les questions sur la dématérialisation.

En cas d'accord de votre part, nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer un message à l'adresse ci-dessus pour enregistrer votre confirmation d'adhésion au dispositif de la dématérialisation de la feuille de soins en Nouvelle-Calédonie.

Nous vous remercions pour votre contribution aux économies permises par ce dispositif en faveur du système de santé.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

LES MUTUELLES

Mesdames et Messieurs les professionnels de santé
utilisant l'outil ASCLEPIOS

Procédure d'activation de la dématérialisation des feuilles de soins dans ASCLEPIOS

Pour utiliser la dématérialisation de la feuille de soins, vous devez avoir un compte Mon Drive Santé.

Si vous n'avez pas déjà votre compte Mon Drive Santé, contactez INTERFACE (contact@interface.nc) en indiquant :

- Votre adresse e-mail
- Votre n° RPPS
- Votre n° CAFAT

INTERFACE crée ensuite votre compte Mon Drive Santé, lié à votre compte ASCLEPIOS, et paramètre ASCLEPIOS pour utiliser la dématérialisation des feuilles de soins.

Deux options possibles :

Option A :

INTERFACE vous envoie directement vos informations de connexion.

Première connexion au service :

- Connectez-vous à ASCLEPIOS comme d'habitude
- Rendez-vous dans « Réseau > Mon compte MDS » puis cliquez sur « SE CONNECTER A MON DRIVE SANTE »
- Saisissez les identifiants fournis et validez les CGU
- Le paramétrage est alors terminé. Lors d'une consultation, vous pourrez soit imprimer la feuille de soins comme d'habitude, soit l'envoyer électroniquement à l'organisme de remboursement

Option B :

INTERFACE vous contacte pour fixer un rendez-vous (quelques minutes) afin de vous transmettre vos informations de connexion et vous présenter cette nouvelle fonctionnalité.

ATTENTION : pour utiliser la dématérialisation des feuilles de soins, vous devrez ensuite vous connecter à ASCLEPIOS en cliquant sur « SE CONNECTER AVEC MON DRIVE SANTÉ » en utilisant les informations de connexion fournies par INTERFACE.